



Comment porter plainte contre un garage?

Par Visiteur

Bonjour,

Je vais faire simple vu la complication de ma situation. Le 11 Juin dernier j'amène mon véhicule de type c3 dans un garage Norauto proche de chez moi. Je devais donc faire changer les plaquettes et disques de frein de mon véhicule (les deux roues avant bien entendu!). Ma facture s'élève à un montant de 170? environ. Un mois plus tard je m'aperçois sur autoroute que ma voiture siffle et que ce sifflement devient très sourd à mesure que la vitesse de mon véhicule augmente. Je décide donc de retourner chez ce même garagiste qui refuse de regarder mon véhicule sans prise de rdv. D'après eux ce bruit n'est qu'un souffle d'air qui passe entre les disques et les plaquettes de freins lorsque je roule donc pas de quoi s'alerter...sauf que ma voiture faisant un bruit vraiment très sourd et ne trouvant pas ça normal je décide de l'emmener chez citroen. Le chef d'atelier après avoir diagnostiqué ma voiture me dit très clairement de retourner chez le garagiste qui a changé mes plaquettes et mes disques auraient également dû changer les étriers avant de changer les disques puisqu'ils sont usagers et que le sifflement produit n'est autre que les disques qui s'usent et brûlent au fur et à mesure que je conduis!

Je téléphone et prends rdv chez norauto qui regardent ma voiture et me confirme qu'effectivement il y a une erreur de leur part et qu'ils auraient dû me dire que les étriers étaient usés et auraient dû être changés un mois et demi auparavant. Le chef d'atelier me laisse donc repartir avec mon véhicule au système de freinage defectueux et un devis incomplet sans tarifs pour les étriers, ni les soit-disant flexibles qu'il y aurait également à changer + vidange et purge du liquide de frein etc... bref un devis s'élevant déjà à un montant total de 500? n'étant pas complet. J'ai relancé à plusieurs reprises par téléphone ce garage qui ne m'a jamais renseigné sur les tarifs, pendant mon dernier appel j'ai donc précisé à un mecano de chez eux qu'il était hors de question que je fasse faire quoique ce soit de plus chez eux puisqu'ils n'étaient pas capable de me renseigner sur le tarif d'une prestation et ai donc réclamé le remboursement de ma facture afin de faire les réparations nécessaires chez un autre garagiste. On me précise donc que pour le remboursement je dois me déplacer faute de pouvoir m'envoyer un chèque. Je me suis donc déplacé mais rien n'y fait ils refusent de me rembourser précisant que les réparations sont à faire chez eux et pas ailleurs. Comment faire?

Par Visiteur

Bonjour Madame,

Si j'ai bien compris vous vouliez un remboursement des réparations effectuées.

Malheureusement cette demande est irrecevable. En effet, il est vrai que le garage aurait dû vous changer les autres pièces mais le fait que cela n'ait pas été fait n'a causé aucun dommage. C'est pourquoi vous ne pouvez en demander le remboursement à titre de dommages et intérêts.

Par contre libre à vous de faire réaliser les nouvelles réparations dans un autre garage.

Bien cordialement